



# BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE  
2022

Chers Administrés,



C'est avec plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous.

Après trois années compliquées relatives à l'épidémie COVID et la guerre en Ukraine, nous devons rester prudents et vigilants. Depuis la rentrée de septembre, nous faisons face à une forte inflation avec une sensible augmentation des énergies et des produits de premières nécessités qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets (familles et collectivités).

Au niveau municipal, il nous faudra être attentif et vigilant pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement.

La municipalité avait déjà abordé les questions d'économies d'énergies depuis quelques années avec la mise en place des mesures efficaces mais raisonnées comme la finalisation d'un nouvel éclairage LED dans le bourg et les villages, mais aussi lors de la création de la maison de services. Nous avons décidé, cette année, comme beaucoup de communes, de l'extinction de l'éclairage public la nuit de minuit à 5h00, en sachant que certains secteurs pourront être allumés sur des périodes de festivités. En 2023, nous devons envisager la réalisation de travaux dans divers bâtiments communaux dans le cadre de l'amélioration énergétique.

Concernant la problématique de l'eau, cette année n'a pas été sans perturbation. Le SIVU et les services de la SAUR, en lien avec les municipalités, ont su trouver des solutions afin que vous ne soyez pas durablement impactés par la pénurie d'eau sur certains captages. Sur ce sujet aussi, nous avons anticipé et travaillé à la mise en place de systèmes d'économie de la ressource, d'où la mise en place d'une cuve de récupération d'eau de pluie qui bientôt, en plus de l'arrosage de nos fleurs, permettra l'alimentation des sanitaires du gymnase.

Vous le voyez, nous nous efforçons de porter des projets environnementaux à notre échelle communale, afin de limiter notre impact et développer une politique d'économies d'énergies.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions avec un effectif constant que nous devons nous attacher à faire évoluer. C'est dans cette optique d'évolution d'effectifs que j'ai eu le plaisir d'inviter les élus des communes voisines à une présentation de notre groupe scolaire, afin de limiter l'évasion sur les écoles du bassin aurillacois. Le projet de micro-crèche sera aussi le point d'ancrage de nos écoles avec une offre qui n'existe pas aujourd'hui et qui permettra notamment d'offrir à notre commune, déjà bien desservie, un nouveau service indispensable à l'accueil de nouveaux arrivants actifs. Ce projet est maintenant essentiel à la dynamique de notre territoire puisque vous le savez, nous manquons d'assistantes maternelles, métier à part entière qui offre un mode de garde différent mais au combien complémentaire. D'ici les quatre prochaines années, 60% des assistantes en activité seront à la retraite sur notre commune.

Durant toute l'année 2022, de nombreuses manifestations organisées par la commission Culture ainsi que par des associations locales ont connu un très large succès. Nous avons eu plaisir à nous retrouver sur ces temps de convivialité. Notre vie festive reprend grâce au tissu associatif et leurs bénévoles : merci à leur implication et le don de leur temps.

Comme vous l'avez vu, des caméras ont été installées sur la voie publique à l'entrée des zones d'activités pour prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens. Ce dispositif n'est en aucun cas un dispositif de surveillance mais permet de protéger les bâtiments et installations ainsi que leurs abords.

Fidèle à notre programme malgré les diverses contraintes administratives ou financières, nous poursuivons notre action municipale toujours basée sur le bien vivre ensemble. Pour 2023, les projets ne manqueront pas et nous le ferons avec toujours le même pragmatisme budgétaire. Dans cette année à venir, le projet de la halle commerçante devrait enfin aboutir. Quelques difficultés, dont nous ne sommes pas responsables, ont retardées la vente condition indispensable aux débuts des travaux.

Je voudrais, en cette fin d'édito, vous présenter un des premiers projets 2023 émanant d'une volonté que j'avais émise et inscrite dans notre profession de foi. Nous réfléchissons, en lien avec le collègue, à la mise en place d'un conseil municipal des jeunes. Intéresser les jeunes aux « affaires publiques », les faire participer à la vie de la cité, leur permettre de construire leur citoyenneté... autant d'objectifs auxquels peut répondre l'installation d'un conseil municipal des jeunes.

Le Conseil municipal des jeunes est un outil permettant aux collégiens de découvrir la démocratie de manière active et de mieux comprendre les règles qui prévalent à son fonctionnement : respect, confrontation des idées, distance entre les souhaits et le possible. Les jeunes élus pourraient travailler durant leur mandat à des projets de tout ordre : culturel, humanitaire, social, sportif, éducatif... Pour la commune, le Conseil municipal des jeunes représentera aussi un moyen de connaître les préoccupations des jeunes, d'écouter leurs remarques.

J'aimerais une nouvelle fois, remercier les élus municipaux qui m'entourent, pour leur action efficace dans le développement des projets structurants et d'avenir pour notre collectivité. Je tiens également à remercier tous les agents des différents services municipaux pour leurs actions au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions.

Je reste à votre disposition, à votre écoute dans l'intérêt de tous.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

**Je vous donne rendez-vous le samedi 21 janvier 2023 à 10 heures à la salle des fêtes pour les vœux de la municipalité et partager un verre de l'amitié.**

André DUJOLS, Maire de Saint-Cernin

« Je pense que tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais »

Xavier Dolan

## L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Suite à la démission de Mme ROQUESALANE Cécile, le conseil municipal détient 14 sièges. Certaines délégations ont donc été réaffectées et les commissions modifiées. Les conseillers sont donc à ce jour :

**JORDAN ANGELVY, LUC AVELLANEDA, CHRISTELLE CHAUVET, ANDRÉ DUJOLS, PIERRE DUPONT, BRUNO FILIOL, STÉPHANIE GAILLARD, JEAN CHRISTOPHE GUY, DANIELLE LACOMBE, SYLVIE LACOMBE, MATTHIEU PIJOLAT, THIERRY RIEU, STÉPHANIE SALIES, GEORGETTE TOUZY.**

### **BRUNO FILIOL, 1ER ADJOINT**

chargé de l'urbanisme, des travaux et de la sécurité

### **STÉPHANIE GAILLARD, 2ÈME ADJOINTE**

chargée de l'administration générale, des finances, et des relations extérieures secondée par le conseiller délégué en charge des affaires scolaires et des manifestations publiques

### **THIERRY RIEU, 3ÈME ADJOINT**

chargé des bâtiments communaux, du logement, du développement durable et du cadre de vie

### **DANIELLE LACOMBE, CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE**

chargée des affaires scolaires et des manifestations publiques

### **STÉPHANIE SALIES, CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE**

chargée de la culture, des animations communales et du patrimoine

# MISSIONS ET COMMISSIONS

## 1- URBANISME, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Programmation des travaux afférents à la création et à l'entretien des infrastructures et bâtiments communaux, Gestion du planning du personnel technique, Programmation des travaux d'entretien des routes communales, Pré-instruction des demandes déposées et liées à la voirie communale, Réflexion et programmation des mesures de sécurité sur le territoire du village (sécurité routière, biens dégradés présentant un danger pour les personnes et autres biens, sécurité de l'accès au groupe scolaire ...), Gestion des questions relatives aux biens sectionnaires et communaux, Propreté du bourg et des villages, Mise en place de la signalétique communale, Etude de l'état d'accessibilité de la voirie, des espaces publics et des transports, Etude et préparation de toutes les thématiques et dossiers en lien avec les questions d'urbanisme et d'habitat sur lesquelles elle émet un avis consultatif (permis de construire, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme...), Gestion de l'éclairage public et de l'eau en lien avec les syndicats, Suivi des contrôles de l'assainissement.

**MEMBRES :** Bruno FILIOL, Jordan ANGELVY, Christelle CHAUVET, Sylvie LACOMBE, Georgette TOUZY, Thierry RIEU

## 2- ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES, RELATIONS EXTÉRIEURES

L'organisation et le fonctionnement des services publics communaux (personnel, écoles, mairie), La réflexion sur la création de nouvelles Commissions, La préparation et élaboration des documents financiers de la Commune (Budgets primitifs, décisions modificatives, comptes administratifs), Gestion de la dette et des emprunts. Suivi des dossiers en lien avec les affaires administratives, Mise en place d'actions pour répondre dans un cadre éducatif aux besoins de scolarité, d'accueil, de loisirs et d'épanouissement des enfants en lien avec le conseil départemental et la communauté de communes, Relation et relais avec les assistantes maternelles, Etudier les projets sociaux en lien avec les actions du CCAS, Aider à l'épanouissement et à l'insertion des jeunes dans la vie communale, Amélioration des relations Elus/Administrés (démocratie participative, accueil des nouveaux arrivants...), Rédaction des supports d'informations communaux en lien avec les responsables de commissions, Développement de la communication numérique.

**MEMBRES :** Stéphanie GAILLARD, Luc AVELLANEDA, Christelle CHAUVET, Pierre DUPONT, Danièle LACOMBE, Georgette TOUZY

## 3- BATIMENTS COMMUNAUX, LOGEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE

Amélioration des actions en matière de développement durable (énergies renouvelables, économies d'eau, d'électricité, de pétrole, zéro phyto) Etude de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant. Occupation du domaine public, gestion du cimetière, gestion administrative des bâtiments et logements communaux, fleurissement de la commune, améliorer le cadre de vie (parcs, jeux, jardins, espaces verts...)

**MEMBRES :** Thierry RIEU, Bruno FILIOL, Sylvie LACOMBE, Stéphanie SALIES

## 4- AFFAIRES SCOLAIRES ET MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Mettre à disposition des enseignants et des enfants, les moyens pour assurer des conditions optimales de scolarité dans les écoles maternelles et élémentaires (personnel communal, transports, restauration scolaire (contrôle des menus et commandes)), Organisation de toutes les manifestations publiques à l'initiative de la Municipalité (réunions publiques, inaugurations, cérémonies diverses).

**MEMBRES :** Danièle LACOMBE, Luc AVELLANEDA, Pierre DUPONT, Stéphanie GAILLARD, Georgette TOUZY

## 5- CULTURE, ANIMATIONS COMMUNALES ET PATRIMOINE

Réflexions sur les actions à mettre en oeuvre sur le village pour redynamiser la vie local, Relation et relais avec les associations locales, les agriculteurs et les commerces ainsi que le marché, Dynamiser la programmation culturelle de la commune avec l'accueil de spectacles et la mise en place d'exposition, Développement économique, artistique et touristique en lien avec le tissu commercial et artisanal, en concertation avec la Communauté de Communes, Gestion de la médiathèque, Valorisation du patrimoine.

**MEMBRES :** Stéphanie SALIES, Jean-Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Mathieu PIJOLAT

# DÉLÉGATIONS

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

DUJOLS André  
FILIOL Bruno  
GAILLARD Stéphanie  
LACOMBE Danielle  
DUPONT Pierre

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE (SIVU)

CHAUVET Christelle  
FILIOL Bruno  
RIEU Thierry

## APPELS D'OFFRES DUJOLS ANDRÉ+

FILIOL Bruno - CHAUVET Christelle  
RIEU Thierry - SALIES Stéphanie  
ANGELVY Jordan - LACOMBE Sylvie

## SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION DOIRE BERTRANDE

FILIOL Bruno  
RIEU Thierry

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DUJOLS ANDRÉ +

### 6 MEMBRES ÉLUS / 6 MEMBRES NON ÉLUS

AVELLANEDA Luc - CHAUVET Marie Jeanne  
GAILLARD Stéphanie - DUNION Marie-Lyse  
LACOMBE Danielle - GIBERT Catherine  
RIEU Thierry - HERMET Gérard  
SALIES Stéphanie - LAJARRIGE Laetitia  
TOUZY Georgette - ROUQUIER Alain

## IMPÔTS DIRECTS

### 3 TITULAIRES ÉLUS 2 SUPPLÉANTS ÉLUS

DUPONT Pierre - FILIOL Bruno -  
GAILLARD Stéphanie  
AVELLANEDA Luc - LACOMBE Sylvie

+

### 3 TITULAIRES NON ÉLUS 3 SUPPLÉANTS NON ÉLUS

CRETOIS Jacques - BARBET Serge  
DEJOU Jacques - JOANNY Louis  
FRAISSINIÉ Marie-Jeanne - LESCURE Alain

## COLLÈGE HENRI MONDOR

GAILLARD Stéphanie  
LACOMBE Danielle

## CAISSE DES ÉCOLES

GAILLARD Stéphanie  
LACOMBE Danielle  
DUPONT Pierre

## SIETOM

DUJOLS André

## DÉFENSE

## SECURITE INCENDIE

FILIOL Bruno

## HABITAT

PIJOULAT Matthieu  
RIEU Thierry

## FREDON

RIEU Thierry

## DÉLÉGATION SERVICE PUBLIQUE

### 3 TITULAIRES + 1 SUPPLÉANT

GUY Jean-Christophe - TOUZY Georgette  
GAILLARD Stéphanie  
CHAUVET Christelle

## AFAPCA

AVELLANEDA Luc

## TOURISME - CULTURE SPORT JEUNESSE (CCPS)

PIJOULAT Matthieu

## AGEDI

GAILLARD Stéphanie

## CLECT

DUJOLS André

# DÉLIBÉRATIONS



## Séance du 20 Décembre 2021

- 01-2022 CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE SERVICE TECHNIQUE
- 02-2022 DELIBERATION MODIFICATIVE: AUTORISATION DE DEPENSES EN INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

## Séance du 11 février 2022

- 04-2022 BIEN DE SECTION FONTBULIN
- 06-2022 DECLASSEMENT ET RETROCEDAGE FONTBULIN
- 07-2022 MODIFICATION FINANCEMENT DETR 2022, FCS 2022, FEADER 2022
- 08-2022 CREATION BÂTIMENT DE STOCKAGE

## Séance du 24 mars 2022

- 09-2022 REVISION DES TARIFS DES SALLES COMMUNALES ET DU MATERIEL COMMUNAL
- 10-2022 SUBVENTION 2022 SPRINTER CLUB AURILLAC
- 11-2022 SUBVENTION 2022 VIRAGE DORIEN

## Séance du 14 avril 2022

- 16-2022 REGULARISATION DE LA SITUATION BUDGET LOTISSEMENT
- 17-2022 VOTE DES TAUX FONCIERS 2022
- 18-2022 VOTE DU CA / CG / AFFECTATION DE RESULTAT BUDGET COMMUNE SAINT-CERNIN
- 19-2022 VOTE DU CA / CG / AFFECTATION DE RESULTAT LOTISSEMENT SAINT-CERNIN
- 21-2022 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 LOTISSEMENT
- 23-2022 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 COMMUNE
- 24-2022 CREATION LOGEMENTS SOCIAUX EVOLUTION
- 25-2022 REMBOURSEMENT TROPHEE
- 26-2022 FINANCEMENT MICRO CRÈCHE

## Séance du 24 mai 2022

- 27-2022 POSE PRISES SDE
- 28-2022 DELEGUE DU SIVU DE LA DOIRE
- 29-2022 PARCELLES AMENAGEMENT RAGHEAUD
- 30-2022 SUBVENTIONS 2022
- 31-2022 AMENDES DE POLICE 2022

## Séance du 22 juin 2022

- 32-2022 PUBLICATION DES ACTES
- 33-2022 CONTRAT D'APPRENTISSAGE

## Séance du 20 juillet 2022

- 34-2022 VENTE DUFFAYET ROBERT/COMMUNE DE GIRGOLS ET SAINT-CERNIN
- 35-2022 PERSONNEL ECOLE ET TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS
- 36-2022 SUBVENTION COMICE AGRICOLE DE SALERS

## Séance du 15 septembre 2022

- 37-2022 DELIBERATION MODIFICATIVE / BIEN DE SECTION : FONTBULIN
- 38-2022 SUBVENTION RACING CLUB SAINT-CERNIN
- 39-2022 EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE À PARTIR DU 15/10/2022

## Séance du 19 octobre 2022

- 40-2022 MODIFICATION FINANCEMENT LA HALLE
- 49-2022 CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF
- 42-2022 EP/ ECONOMIE ENERGIES BOURG ET VILLAGES
- 43-2022 DM INVESTISSEMENT / ROUTE FORESTIÈRE

## Séance du 22 novembre 2022

- 44-2022 REMBOURSEMENT TRANSPORT SCOLAIRE
- 45-2022 REVISION TARIFAIRE 2023 CRÉMATORIUM
- 46-2022 CONTRAT ASSURANCE STATUTAIRE 2023-2026
- 47-2022 VENTE ORDINATEUR PORTABLE SERVICE MAIRIE
- 48-2022 MODIFICATION FINANCEMENT MICRO CRÈCHE / DETR/CAF/MSA/CONTRAT CANTAL DEVELOPPEMENT

## Séance du 13 décembre 2022

- 50-2022 PERSONNEL MEDIATHEQUE / AGENCE POSTALE COMMUNALE
- 51-2022 AUTORISATION DE DEPENSES EN INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET
- 53-2022 MICRO-CRECHE : CHOIX DE L'ARCHITECTE
- 54-2022 CONVENTION POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC SCOLAIRE A LA MEDIATHEQUE



Retrouvez toutes les délibérations  
sur le site de la commune  
(menu la mairie)

 [www.saint-cernin.fr](http://www.saint-cernin.fr)

# FINANCES

Le compte administratif et le compte de gestion 2021 ont été approuvés le 19 avril 2022 par le conseil municipal.

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune
- l'investissement qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle

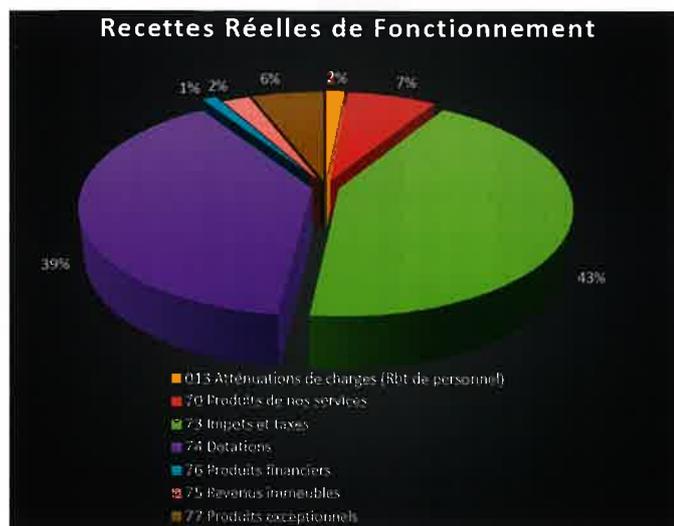
Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section. L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section d'investissement si cela s'avère nécessaire et/ou financer des opérations nouvelles d'équipement.



## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT 2021

libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		257 518,59		17 972,79	0,00	275 491,38
Opérations de l'exercice	873 082,86	1 229 584,29	844 400,98	415 962,93	1 717 483,84	1 645 547,22
transfert investissement CDE			-618,14			
<b>TOTAUX</b>	<b>873 082,86</b>	<b>1 487 102,88</b>	<b>843 782,84</b>	<b>433 935,72</b>	<b>1 717 483,84</b>	<b>1 921 038,60</b>
Résultat de clôture		614 020,02	409 847,12			203 554,76
				Reste à Réaliser	359 189,39	
				Total (excédent de financement)	155 634,63	1 732,78

## QUELQUES CHIFFRES REPERES 2021

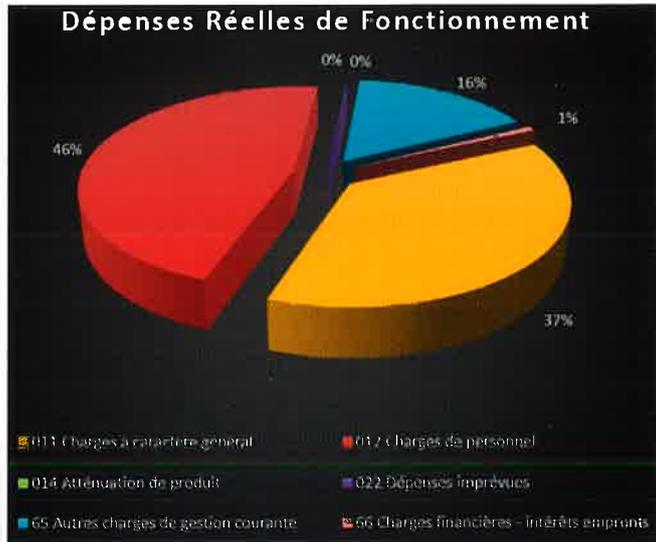


Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **1 229 584,29€** soit une réalisation de 108,35% des prévisions.

A noter cette année, comme l'an passé, une augmentation de la ligne Produits de nos services, et la suppression de la ligne pour les travaux en régie.

### REPERES

En €/hab	2021			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	482	532	495	458
Dotations et participations	435	366	206	206
Ventes et autres produits courants non financiers	106	143	104	95
Produits réels financiers	13	2	1	1
Produits réels exceptionnels	7	15	10	9



Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **793 871.06€** soit une réalisation de 83% des prévisions.

*Les charges de personnel : principal poste de dépenses (46% contre 50% en 2020) . 85% des dépenses ont été exécutées par rapport aux prévisions budgétaires. Cela a été induit par les contrats aux écoles adaptés au nombre d'heures nécessaires mais aussi le départ d'un agent.*

*Les charges à caractère général (énergie, maintenance, assurances, impôts et taxes, charges locatives, prestations de services, achats de petits équipements, télécommunications, ...) : deuxième poste de dépenses et 37% des dépenses réelles de fonctionnement. 79% des dépenses ont été exécutées par rapport aux prévisions budgétaires. Elles sont en nette diminution par rapport aux prévisions budgétaires ce qui confirme les efforts dans la maîtrise du budget communal.*

*Les charges de gestion courante : 16% des dépenses réelles de fonctionnement et comprennent principalement les indemnités des élus, les contributions obligatoires, les subventions aux associations et la subvention au budget Caisse des Ecoles.*

## REPERES

En €/hab	2021			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	268	262	204	195
Charges de personnel	317	360	275	275
Charges de gestion courante	115	115	114	110
Charges réelles financières	5	28	20	15
Charges réelles exceptionnelles	0	12	11	8

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

### REPERES

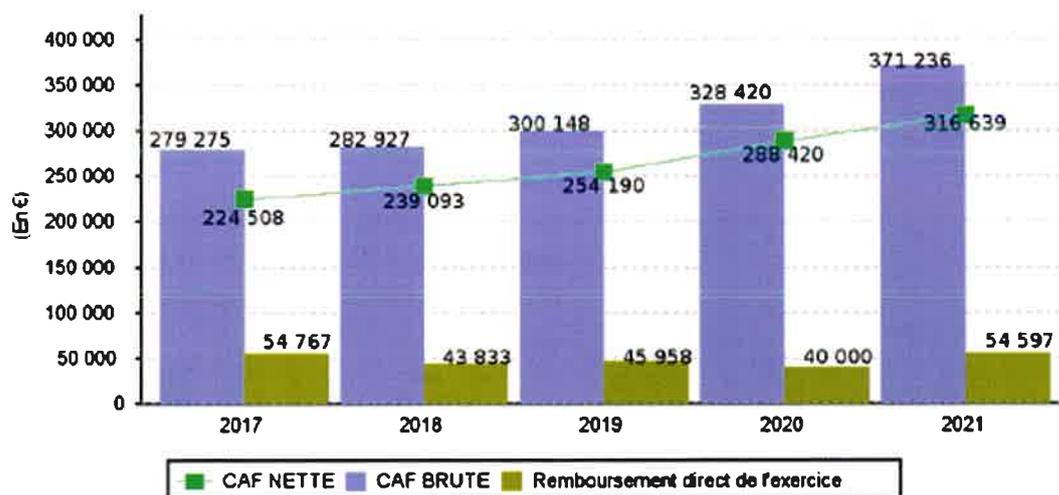
En €/hab	2021			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	85	61	70	57
Recettes liées aux emprunts	1	155	64	55
Subventions et participations d'équipement reçues	62	124	104	88

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

### REPERES

En €/hab	2021			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	678	393	314	272
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	50	127	94	75

## EVOLUTION DE LA CAF NETTE DEPUIS 2017



La CAF Nette = (produits réels - Dépenses réelles) - Dettes en capital

Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. C'est un indicateur de gestion qui mesure la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses opérations d'équipement.



Le budget 2022 a été voté le 19 avril 2022 par le conseil municipal, en même temps de le vote du compte administratif. En effet, même si cela oblige à clôturer l'exercice de manière précoce, ce calendrier permet l'intégration des résultats 2021 au budget primitif 2022.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- de maintenir un endettement faible
- de mobiliser autant que possible, des subventions auprès de l'Europe, de l'Etat, de la Région ou du Département
- de maintenir des dépenses d'investissement dynamiques grâce à un autofinancement émanant d'une section de fonctionnement en suréquilibre, c'est-à-dire présentant davantage de recettes que de dépenses.

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses pour 2022 à **1 160 417,23€**.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie périscolaire), aux impôts et taxes, aux dotations et participations et aux revenus des immeubles. Elles s'élèvent à 1 160 417,23€ pour l'année 2022.

Quatre principaux types de recettes pour la commune :

- Les impôts locaux (305 061€) + taxes sur les pylônes (178 725€)
- Les dotations versées par l'Etat (478 735€ en légère hausse)
- Les prestations de service à la population (80 000€).
- Les revenus des immeubles : env. 26 400 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges générales (l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures), les salaires des agents communaux, les subventions versées aux associations, les contributions à divers organismes, les indemnités des élus et les intérêts de la dette à payer.

Les principales charges sont :

- les charges générales comprenant les achats divers, les services et les taxes (391 929,24€),
- les dépenses de personnel (402 900 €)
- le virement à la section d'investissement (201 131 €)



## LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX POUR 2022

(inchangés depuis plus de 10 ans)

Suite à la suppression de la taxe d'habitation, les mêmes taux que 2021 ont été votés en intégrant la part du département sur notre taux des taxes foncières comme suit :

- Taxe foncière sur le bâti : 39,14% (taux commune 2020 =15,58% + taux département 2020 = 23,56%)
- Taxe foncière sur le non bâti : 68,28% (inchangé).

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de véhicules, d'études et de travaux sur des structures déjà existantes.
- en recettes : l'autofinancement et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Pour 2022, la réhabilitation de l'Hôtel Delcamp au profit d'une halle commerçante est le principal projet avec un budget voté à hauteur de 435 000€.

D'autre part, une grosse partie des opérations d'investissement de 2021 reste à réaliser pour près de 800 000€ dont les logements sociaux, la placette de la Maison d'artisans d'art et le four du Beix. Ces projets ont connu des retards au vu de la conjoncture économique actuelle.

Les principales recettes d'investissement prévues :

- les subventions prévues : environ 520 000€ dont des subventions d'Etat (DETR) pour la halle commerciale, subvention de la Région pour la sécurisation de l'école, ou encore le Département pour les logements sociaux...
- un excédent de fonctionnement capitalisé de 614 020,02€
- un recours à l'emprunt de 168 497,39 €

**La section d'investissement s'équilibre à 2 088 021,55€**

## VOTE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

OPE	LIBELLE	RAR 2021	BUDGET 2022	TOTAL PREVU
112	TRAVAUX ELECTRIFICATION	31 019,73	1 500,00	32 519,73
113	HOTEL DELCAMP - halle commerçante	0,00	435 000,00	435 000,00
114	MATERIEL MOBILIER DIVERS	0,00	22 880,00	22 880,00
116	LOGEMENTS MEDIA	596 950,00	0,00	596 950,00
127	TRAVAUX BATIMENTS CNX	9 000,00	25 000,00	34 000,00
150	VOIRIE	0,00	158 831,21	158 831,21
176	GYMNASE	66 350,91	26 000,00	92 350,91
182	SALLE DES FETES	0,00	0,00	0,00
186	CREMATORIUM	0,00	0,00	0,00
187	MATERIEL SERVICE TECH	0,00	120,00	120,00
190	ECOLE	6 000,00	20 000,00	26 000,00
191	CULTURE / PATRIMOINE	36 000,00	0,00	36 000,00

OPE	LIBELLE	RAR 2021	BUDGET 2022	TOTAL PREVU
192	AIRES DE JEUX	0,00	0,00	0,00
193	AMENAGEMENT MAISON SERV	0,00	0,00	0,00
194	PROJET PARTICIPATIF VILLAGES	5 340,00	5 000,00	10 340,00
195	AIRE DE CAMPING CAR	4 550,87	0,00	4 550,87
196	TRANCHE BOURG	0,00	5 000,00	5 000,00
197	PLACE MAISON ARTISANS ART	27 000,00	0,00	27 000,00
198	ADRESSAGE	11 631,71	0,00	11 631,71
199	DEVELOPPEMENT DURABLE	0,00	5 000,00	5 000,00
200	ROUTE FORESTIERE	0,00	40 000,00	40 000,00
201	SECURITE - DEFENSE	11 500,00	28 000,00	39 500,00
202	CIMETIERE		20 000,00	20 000,00

<b>TOTAL OPERATIONS</b>	<b>805 343,22</b>	<b>792 331,21</b>	<b>1 597 674,43</b>
-------------------------	-------------------	-------------------	---------------------

## DÉTAIL DES OPERATIONS

### 112 ELECTRIFICATION (SDE)

Eclairage Public sous la mairie (solde) 964,96€, Village de Lagarde BT/EP 13629,20€, Village de Lagarde Travaux Orange (solde) 7450,00€, Village de Fontbulin BHT/EP (solde) 3200,00€, Village de Fontbulin Travaux Orange (solde) 5300,00€

Ajout de 10 prises sur les candélabres EP (prévisions pose radar + illuminations Noël) prévu 710,00€ (solde) 1500,00€

### 113 HOTEL DELCAMP

Construction Halle Commerciale 411792,00€, aléas travaux 5% 20589,60€

DETR 102 948,00 €, FCS 85 790,00 €

### 114 MATERIEL MOBILIER DIVERS

Aspirateur salle des fêtes 164,40€, Aspirateur vitres 60,00€, Illuminations 6 419,52€, Mobiliers Urbains (Poubelles, - Jardinières, Aménagement enclos Mairie, Lave-verre Mobile, Isoloirs, Panneau affichage côté rue, panneau Mairie) 8210,02€, mobiliers services techniques 3000,00€

### 116 CREATION LOGEMENTS SOCIAUX

Frais d'études 112 950,00€, Création de 8 logements sociaux (projet ESAT) 484 000,00€

DETR 2021 150 830,00 €, REGION 2021 112 000,00 €, FCS 2022 140 692,00 €

### 127 TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

Remplacement Porte Cantine 8 568,80€

Chemin et plateforme Brolinges 3 120,00€, Appartements Ecole (Boîtes aux lettres, Mitigeur Thermostatique Bain Douche, VMC ventilation salle de bain, Remise en conformité compteur électrique, Eclairage extérieur et minuterie couloirs) 7 487,56€, Pose de 12 robinets thermostatiques Mairie et Média 396,00€, Salles des Aînés (Remplacement de la porte d'entrée) 4 500,00€, Eglise (Reprise électricité et éclairage Tribunes, Déplacement cuve Fioul suite vente presbytère) 4 535,52€

### 150 VOIRIE / RESEAUX

Réfection parking sous le CACF 23 948,40€, Réfection chemin des écoliers, 5 148,00€, Reprise réseau Eaux Pluviales Lavige 1 962,00€, Travaux réseau Eaux Pluviales Lagarde 1 387,92€, Travaux routes 126 384,89€

Place PMR + Prolongation du Parking sous Crédit Agricole / Amendes de Police / DEPARTEMENT 5 000,00€

### 176 GYMNASSE

Bâtiment de stockage 62801,51€

Eclairage LED 21 208,32€, Etude Panneaux Photovoltaïques 3 000,00€

### 190 ECOLE

Laverie 5 896,86€

Capteurs Co2 713,45€, Chargeurs Capteurs Co2 101,99€, Mobilier cantine (Four Mixte, Cellule refroidissement, frigo et armoires 13273,00€, Ustensiles Cuisine 400,00€, Blocage Ouvertures portes façades Ecole 1036,32€

Mobilier cantine : Four Mixte, Cellule refroidissement / ASP 9 414,00 €

### 191 CULTURE PATRIMOINE

Four du Beix 25 496,10€, Belvédère (table orientation) 8 000,00€

Four du Beix: la Région 10 000,00 €

### 194 PROJET VILLAGES

Anglards le Pommier 1 835,28€, Cache contener Ourzeaux 500,00€, Abattage arbres Lagardette 3000,00 €  
Projet à venir 5000,00€

## DÉTAIL DES OPERATIONS

### 195 AIRE DE CAMPING CAR

Eclairage Public aire de camping car (solde) 2295,00€

### 196 TRANCHE BOURG

Etude 5 000,00€

### 197 PLACETTE MAISON ARTISAN D ART

Etude = 4000€, Solde EP Place de l'église (maison des artisans d'art) 1 345,69 €, Travaux 19741,50€, Maîtrise Œuvre 1 920,00€ (pour rappel les études et les travaux sont partagés de moitié avec le CCAS)

DETR 8 002,00 €

### 198 ADRESSAGE VILLAGES

Etude = 4400,00€

Plaques numéro de maisons 4 500,00€ / Panneaux de signalisation Villages 1 200,00€

### 199 DEVELOPPEMENT DURABLE

Branchement de la cuve sur les sanitaires 5 000,00€, raccordement cuve eaux de pluies 1 015,58€

### 200 ROUTE FORESTIERE

Anglards le pommier 40 000,00€

### 201 SECURITE - DEFENSE

Réfection poteaux incendie 6500,00€, Sécurisation portail Ecole 5 000,00€,

Continuité sécurisation Ecole : ventouse portail, arrêt place PMR Préau, digicode porte arrière 5 433,01€, Vidéo

Protection 21626,40€, Switch Mairie (séparation Data et Téléphonie) 845,00€

Sécurisation portail école 2021 : REGION 7 500,00 € et FIPDR 2898,00€, Système de vidéo protection : REGION 14418,00 €

## SUBVENTIONS

Sur ce budget 2022, plusieurs dossiers seront déposés afin de financer nos opérations d'équipement. Les montants budgétisés sont pragmatiques et parfois même en deçà de la demande afin de limiter les risques et anticiper la perte de subvention.



**Halle Commerçante :** Etat 100 736,00 € et Département 85 790,00 €

**Logements sociaux :** Département : 140 692,00€

**Place PMR Parking :** Département 5 000,00 €

**Four du Beix :** Région : 10 000,00 €

**Mobilier Cantine :** ASP : 9 414,00 €

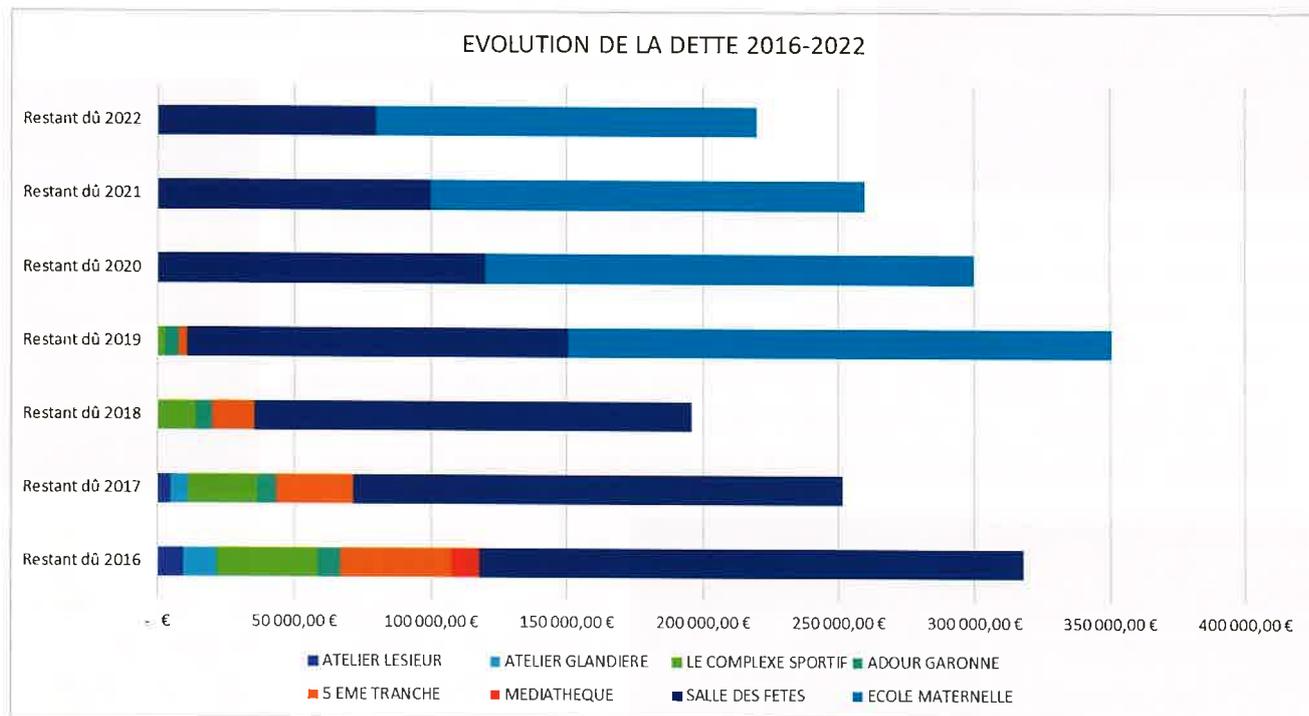
**Sécurisation Ecole Primaire :** FIPDR : 2898,00€

**Système de vidéo protection :** Région : 14 418,00 €



Ils soutiennent  
nos projets  
d'équipements  
2022

## EVOLUTION DE LA DETTE



## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions proposées cette année ont été attribuées selon les années antérieures. Nous vous rappelons que chaque demande de subvention doit être accompagnée d'un bilan moral et financier, d'un RIB et d'une attestation d'assurance à jour.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2022	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2022
Racing Club SAINT-CERNIN	3500,00	Foyer socio-éducatif	300,00
Amicale des Parents d'Élèves	3000,00	Association Gymnastique Volontaire	300,00
COMITE ANIMATIONS ESTIVALES	3000,00	Hand Ball Club Naucelles Reilhac Jussac Saint-Cernin	300,00
Amicale des Sapeurs Pompiers	1400,00	Les Fous Volants de la Doire	300,00
Football Club des 4 Vallées	1400,00	Les Peintres de ST CERNIN	300,00
Association Sportive du Collège	1200,00	Société de Chasse	300,00
ADMR	1000,00	Les crins de la Doire	300,00
Les Commerçants (2021)	500,00	AAPPMA de PLEAUX	200,00
ASED	500,00	Association Donneurs de Sang	200,00
Atelier Théâtre Le Soir à la Brune	500,00	Chorale Courant d'airs	200,00
Découverte des Sentiers Doriens	400,00	École de Foot Maronne Doire	200,00
Découverte des Sentiers Doriens	400,00	ACAL CANTAL	160,00
EXEPTIONNELLE TAILLE HAIE	400,00	Les rétros du plateau	150,00
ETC BARSAC SAINT-CERNIN	400,00	VIRAGE DORIEN	150,00
Les Commerçants (2022)	300,00	Association Doire Patrimoine	100,00
Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers	300,00	PREVENTION ROUTIERE	100,00
Anciens Combattants en Algérie	300,00	REFUGE BIENVENUE	100,00
Club des Aînés de la Vallée de la Doire	300,00		
Comice Chevaux Race Lourde	300,00		
			<b>22360,00</b>

# URBANISME, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

## VOIRIE



Les travaux de la placette de l'Eglise sont en cours. Ils seront terminés en Février 2023. Le montant s'élève à 52 000 €, dont une partie par le CCAS et l'autre partie par la mairie.

Les travaux prévus d'agrandissement du parking sous le crédit agricole (une dizaine de places en plus) commenceront en février Mars 2023 pour un montant de 23 940 €.

L'aménagement autour du gymnase (voirie, bordure et eaux pluviales) est prévu au printemps 2023, pour un montant de 19 600€.

Plusieurs réfections ont été engagées :

- Réfection des escaliers « chemin des écoliers » et ceux de l'accès à la cité rue du Lac des Moines ainsi que les marches d'escaliers du lotissement la Redondette pour un montant de 5148 €.
- Réfection d'un mur de soutènement à Cambourieu route de Cantagril.



**RENDONS LA NUIT À LA NUIT !**

**EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

De minuit à 5h00 à partir du 15 octobre 2022

LA LIMITATION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ

LA GARANTIE D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ

LA RÉALISATION D'ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

C'est un geste simple, de nombreux citoyens ont décidé que l'éclairage public s'éteint de minuit à 5 heures

Une étude a été demandée pour l'extinction de nuit de l'éclairage public, assurez-vous d'être au courant de la date de l'extinction et évitez les déplacements nocturnes

**Saint-Cernin**

Contacter :  
10 Rue de la Mairie  
15310 SAINT-CERNIN  
Tel 04 71 47 50 09  
mairie@saint-cernin.fr

## TRAVAUX ÉLECTRIFICATION

Travaux d'enfouissement des réseaux à Lagarde et à Fontbulin, fin des travaux prévus janvier février 2023 avec la dépose des poteaux électriques (éclairage public réalisé avec coupure de nuit de minuit à 5h).

Une étude a été demandée pour la pose d'une borne foraine place de l'église, le montant s'élève à 4131€, une partie des travaux sera réalisée par le service technique ce qui fera baisser le devis de 1200€.

Une étude va être demandée au Syndicat Départemental d'Energies pour l'enfouissement des réseaux électriques et Orange de Rageaud jusqu'au Theil (suite à la réfection de la voirie communale).

Cette année la pose des guirlandes de Noël a été réalisée par le service technique avec location d'une nacelle ce qui nous a permis de faire une belle économie.

Le conseil municipal a décidé d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5 heures sur toute la commune (pour un montant de 1800€). Ces travaux vont être réalisés par l'entreprise MCR au fur à mesure de leurs interventions.

## FIBRE OPTIQUE

Des travaux sont prévus pour 2023 sur les villages de Lavige-Le Puech Marzes, La Croix St Pierre-Lavige, Ourzeau-Fraissy, Faussanges, La Barrière-Bournazel, Lagarde-Brolinges. La commune de St Cernin devrait être complètement alimentée en fibre optique fin 2024 début 2025.



### Projets 2023 : Voirie Communale

Il est prévu de réfectionner les routes de Rageaud jusqu'au Theil, Route du Moulin à Vent, Route de Bournazel, Thourou haut, Cambourieu et Lamourio, Le Beix, La Roche, Apcher.

# COMMUNICATION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La mairie de Saint-Cernin vous informe de l'actualité locale à travers différents médias. Ces derniers sont animés pour vous servir au quotidien et partager les temps forts qui rassemblent les habitants.

La commission Communication de la commune s'est dotée de nombreux atouts pour vous prodiguer une information de qualité, mais aussi partager et tisser des liens de proximité.



## LIKEZ LA PAGE FACEBOOK MAIRIE DE SAINT-CERNIN !

La mairie vous informe en continu de toute l'actualité qui concerne le village et partage avec vous les images des temps forts qui rythment son quotidien.

→ Associations doriennes, cette page est aussi la vôtre. Communiquez vos événements et photos à [mairie@saint-cernin.fr](mailto:mairie@saint-cernin.fr) et nous les diffuserons.



## TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAU POCKET !

Ce système téléchargeable sur smartphones, tablettes et maintenant ordinateur. Simple et efficace, il vous prévient instantanément par notification sur les smartphones et tablettes des alertes et des informations de votre commune. Alertes risques majeurs ou météo, coupures réseau, travaux sur la voirie, événements et manifestations ...Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connecté à l'actualité de votre commune !



## SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE DE SAINT CERNIN

Un nouveau site internet, afin de répondre au mieux à vos besoins. Une version qui inclut de nombreuses nouveautés dont l'ergonomie (l'organisation des contenus et des rubriques a été repensée pour faciliter l'accès aux informations), le design (plus actuel, toujours en harmonie avec la charte graphique), la navigation (le site devient compatible avec vos tablettes et smartphones).

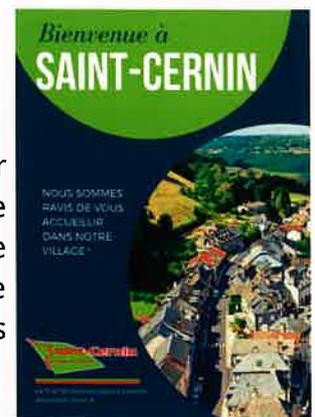


## BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL

Il permet de faire un retour sur ce qui a marqué la vie du village au cours des douze derniers mois, source d'actualités et d'événements d'ordre municipal ou associatif. Il est distribué dans tous les foyers.

## NOTRE LIVRET D'ACCUEIL EST À VOTRE DISPOSITION

Ce « Guide », condensé d'informations pratiques, offert à chaque nouveau foyer lors de son arrivée mais aussi aux touristes, est consultable en mairie ou sur le site. La pochette et ces 20 fiches sont aussi à la disposition des propriétaires de gîtes pour leurs locataires de passage sur notre commune. L'occasion de présenter notre commune, nos services, nos associations, nos commerces, nos artisans doriens.



● ● ● Mais aussi un panneau d'affichage où l'on retrouve les publications obligatoires.

# COMMUNICATION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## AVEC VOUS, SAINT-CERNIN, COMMUNE ACTIVE !

Grace à vous, Saint-Cernin est une commune active, solidaire, dynamique.

Aidez-nous à mettre en lumière nos atouts économiques et sociaux, envoyez nous vos informations ! Associations, vous souhaitez que la commune communique vos réunions, vos actualités, envoyez vos informations et photos à [mairie@saint-cernin.fr](mailto:mairie@saint-cernin.fr).

Commerçants, artisans, producteurs, associations, une page vous est dédiée sur notre site. Demandez nous le formulaire à remplir afin de vous recenser et mieux communiquer sur vos activités !

## DES DORIENS DANS LA LUMIÈRE

### DES DORIENS EN SÉLECTION NATIONALE

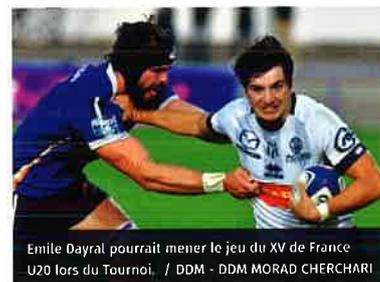
Au nom de tous les doriens, nous tenons à féliciter Noémie MAANANE et Emile DAYRAL, tous les deux sélectionnés dans l'équipe nationale de leur discipline. Un honneur pour notre commune d'avoir vu grandir deux grands champions sur ses terres.

Félicitations à Noémie et Émile et bonne chance pour les prochaines compétitions !



Noémie, fille de nos boulangers Anita et Lallmy, est sélectionnée dans l'équipe de France de Danse Country. Elle sera la plus jeune de l'équipe de France à seulement 15 ans et a été formée à Dance & Co Academy dirigée par Corinne Dely, 8 fois championne du monde.

Emile, fils de Sandrine, fervante supportrice et Daniel, entraîneur de notre club de rugby local, est quant à lui sélectionné dans le groupe des 26 joueurs retenus par l'encadrement de FranceU20 pour les deux premiers matches du Six NationsU20 les 4 et 11 février contre l'Italie et l'Irlande ! Émile évolue aujourd'hui à l'US Agen après avoir fait sa formation au RC Saint-Cernin.



Emile Dayral pourrait mener le jeu du XV de France U20 lors du Tournoi. / DDM - DDM MORAD CHERCHARI

**& DES RACINES  
DES AILES**

## DES RACINES ET DES AILES CONSACRÉE AU CANTAL ET AUX « TERROIRS D'EXCELLENCE EN AUVERGNE ». MAISON DUPONT

*"Au nord d'Aurillac, Dominique Dupont est l'une des dernières bouchères du Cantal qui achète les bêtes sur pieds, directement aux éleveurs. Toujours à la recherche de produits d'exception, la bouchère part sur la route des crêtes à la rencontre d'une éleveuse bio au caractère bien trempé qui défend avec passion la Ferrandaise, une race locale. Au-delà de proposer une viande d'exception, Dominique se mobilise pour désenclaver les villages."*



# COMMUNICATION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## DES PROJETS SOCIAUX A L'ÉTUDE...

✓ Le projet de réalisation de huit studios au-dessus de la médiathèque, dans la continuité des logements actuellement occupés par les usagers de l'ESAT d'Anjoigny a dû être revu. En effet, après les analyses d'amiante ou de plomb dans le bâtiment, nous avons dû effectuer des sondages au niveau du sol (études non prévues par Cantal Habitat en amont mais demandées par les assurances).

Malheureusement, ces analyses ont démontré la présence d'un sol argileux. Ce résultat a mis un arrêt brutal à la réhabilitation prévue initialement. La construction de pieux permettant de consolider le bâtiment étant nécessaire, le budget (et la hausse des matériaux due à la crise actuelle) ne nous a pas permis de réaliser les travaux.

Une autre orientation a donc été prise. Une extension sera édifiée dans la continuité des logements existants. L'ouverture des plis ayant eu lieu, les travaux devraient maintenant commencer rapidement pour une mise en service avant fin 2023. **Ce projet ainsi que la reprise en gestion du bâtiment existant apportera des recettes supplémentaires au budget fonctionnement.**

✓ Suite à la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) en partenariat avec la CAF et le Pays de Salers, et connaissant la décision de la FAL de stopper la prestation d'Accueil de loisirs sur notre commune, La Communauté de Communes réfléchit à la mise en œuvre d'un service à l'identique. Ce service devrait être prêt pour les vacances de février.

Dans un même temps, il a été demandé à la Communauté de Communes de réfléchir à la prise de compétence du domaine Petite Enfance.

✓ La municipalité devrait proposer deux dossiers à la Communauté de Communes. En effet, le conseil communautaire, au travers du diagnostic de la CTG, souhaite mettre en place des logements passerelles afin d'accompagner de nouveaux arrivants ainsi que des espaces de coworking. Nous pourrions envisager de proposer plusieurs possibilités.

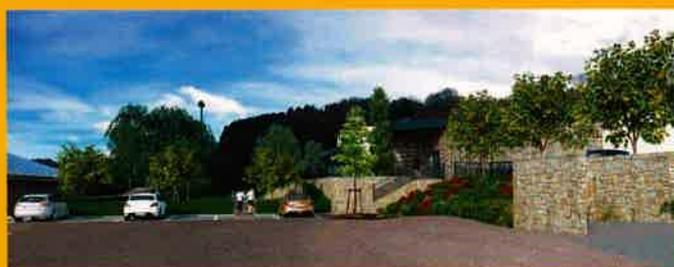
### CRÉMATORIUM – QUELQUES CHIFFRES



- 2020 = 265 crémations sur 10 mois de fonctionnement dont 10 dispersions de cendres au jardin des souvenirs et 7 dépôts d'urne au crématorium
- 2021 = 406 crémations dont 10 dispersions de cendres au jardin des souvenirs et 5 dépôts d'urne au crématorium
- Au 16/12/2022 : 411 crémations, 12 dispersions de cendres au jardin des souvenirs et 15 dépôts d'urne.

**Redevances versées à la collectivité :**  
2020 : 2650€ / 2021 : 4120€ / 2022 : 4431€

**Redevances versées au CCAS :**  
2021 : 1734,66€ / 2022 : 2424,13€



# AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

## ZOOM SUR LE PROJET DE MICRO-CRÈCHE

Au mois d'avril 2022, la commission des affaires générales s'est rendue dans les locaux de la CAF afin de présenter le projet aux différents partenaires. Lors de cette réunion notre projet ainsi que celui de Saint-Martin-Valmeroux, ont reçu un avis favorable.

La micro-crèche devrait ouvrir fin 2024 avec une capacité de 12 places.

La Caisse d'Allocations Familiales nous a alloué une subvention de 204 000€.

Une demande a été faite à la MSA qui nous accorde en complément de la CAF, une subvention de 20 000€.

Au vu de la conjoncture économique, le projet dépasse les chiffrages initiaux mais les demandes de financement devraient permettre de limiter l'apport communal au minimum légal soit 20%.

Le montant estimatif des travaux s'élève à **482 978,43€ HT** soit :

- Travaux : 396 375,00€ HT
- Honoraires : 72 808,43€ HT
- Charges foncières : 11 792,00€ HT
- Frais de publicité : 2000,00€ HT

Le plan de financement a été voté comme suit :

- DETR, demande de 30% sur la totalité du projet : 144 893,53€
- CAF : 204 000,00€ (accordé)
- MSA : 10 000,00€ (accordé 20 000,00€)
- Contrat Cantal Développement : 24 148,92€
- Auto financement (20.69%) : 99 935,98€



*Architectes : Cyril VIDAL et Germain BRUNET*



# AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

## ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

### BILAN DE RENTRÉE

A ce jour, l'effectif total de l'école est de 105 élèves (dont 4 rentrées en janvier 2023). Le nombre d'élèves se maintient par rapport à l'année dernière, alors que nous avons un départ important de CM2 (18 élèves). Les petites sections mais aussi les nouveaux arrivants ont permis de limiter la baisse d'effectif.

Il se répartit comme suit :

- 16 élèves en PS et MS avec Mme COURBEBASSE
- 19 élèves (+1 en janvier) en MS et GS avec Mme FLEYS
- 22 élèves (+2 en janvier) en CP et CE1 avec Mme DELACUVELLERIE
- 19 élèves (+1 en janvier) en CE2 avec Mme POLONAI
- 25 élèves en CM1 et CM2 avec M.RAYNAL

L'an prochain, nous verrons de nouveau un effectif important (18 élèves) partir au collège.

Dans le but d'attirer les enfants des communes environnantes, la municipalité a convié les maires des communes rattachées à notre école à venir visiter le groupe scolaire. Une rencontre riche en échanges qui permettra aux collectivités de promouvoir l'école de Saint-Cernin lors de l'arrivée de nouvelles familles sur leur territoire et dans le même temps le collège puisque nous le savons, lorsque les familles s'orientent sur le bassin aurillacois, elles font ce choix pour toute la scolarité de leurs enfants.

### CONTINUITÉ DE LA SÉCURISATION DE L'ACCÈS



La sécurisation de l'école était une de nos priorités sur ce mandat. Avec la dernière tranche de travaux, le groupe scolaire est désormais hermétique.

Pendant les vacances d'été, la porte arrière de l'école a été modifiée afin de pouvoir installer un digicode et ainsi limiter les accès.

D'autre part, une barrière et un portillon ont été installés au City permettant aux enfants de disposer de l'espace en toute quiétude.

Ce projet de 5 433 euros a été financé en partie par le Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR).

### PERSONNEL COMMUNAL

- CHATEAU Stéphanie (*Classes Maternelles, Cantine, Garderie et entretien des locaux*)
- CHEYVIALLE Marine (*Classes Maternelles*)
- DELPUECH Aurore (*Classes Maternelles, Cantine, Garderie et entretien des locaux*)
- DUFFAYET Yolande (*Cantine, Garderie et entretien des locaux*)
- LESCURE Ginette (*Classes Maternelles*)
- BOUTET Justine (*Apprentissage CAP Petite Enfance*)

### COORDONNÉES

Ecole publique de Saint-Cernin  
2 rue des Ecoles - 15310 SAINT CERNIN  
[elem15.st-cernin@ac-clermont.fr](mailto:elem15.st-cernin@ac-clermont.fr)

### HORAIRES

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi  
8h30-11h30 / 13h30-16h30

### GARDERIE

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi  
7h30-8h30 / 16h30-18h30

# AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

## RESTAURATION SCOLAIRE

Cette année le matériel de cuisson et de conservation des denrées alimentaires a été renouvelé. Ainsi, la municipalité a investi un peu plus de 13 000€ dans l'achat d'un four mixte à grande capacité, d'une cellule de refroidissement et d'un nouveau réfrigérateur pour la zone self. Ce projet a été entièrement financé par l'Agence des Services et des Paiements au travers du Plan Relance. Ce soutien vise à aider des petites communes à investir pour la mise en place des mesures issues de la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, « loi EGAlim »



La commission devrait valider début 2023 un nouveau protocole d'entretien des locaux. Une expérimentation est en cours afin de limiter l'usage de produits chimiques pour la santé des enfants et des agents communaux. Les produits de nettoyage ont été remplacés par des produits naturels (Vinaigre blanc, Bicarbonate, savon noir).

D'autre part, nous travaillons à la mise en œuvre de la loi EGALIM qui prévoit plusieurs mesures très ambitieuses pour améliorer la qualité des repas servis par la restauration collective, avec notamment l'objectif d'un taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique. Ceci en limitant le coût et en préservant notre choix de cantine scolaire à 1 euro.



Au sein de notre école, L'Association des Parents d'Elèves tient un rôle important. Toutes les sorties et activités proposées sont en très grande partie financées par l'APE grâce aux différentes manifestations organisées au cours de l'année. **Pour rappel : le total des dépenses pour l'année précédente s'élève à 25 000 euros.**

Pour pouvoir offrir aux élèves un large panel d'activités, il est important que les parents puissent s'investir, sous différentes formes : être membre du bureau, participer aux réunions, aider à la mise en place mais aussi simplement participer aux manifestations.

## COLLÈGE HENRI MONDOR

Comme chaque année, les équipes sont mobilisées autour d'un projet dont la priorité est la réussite de l'élève mais aussi leur épanouissement. Un collège dynamique qui propose et fédère tous ses élèves autour de plusieurs projets.



De belles performances et un véritable engagement de tous, élèves et professeurs Jérôme Angelvy et Sébastien Janiaud lors des championnats académiques UNSS d'athlétisme. Félicitations aux élèves de 6ème et 6ème, champions du Cantal en Football !



Saison 5 à Val Thorens pour les classes de 4ème du collège !

# VIE LOCALE, CULTURE ET PATRIMOINE



Au cours, de cette année 2022, nous avons pu profiter de belles initiatives et manifestations, qui ont été proposées par nos associations qu'elles soient sportives, culturelles et solidaires. A travers ce programme, vous avez pu retrouver les animations de l'année afin de pouvoir vous divertir.

Ce programme a été établi en collaboration avec les associations lors d'une réunion en début d'année.

Nous pouvons constater une implication sans faille de leur part, celles-ci redoublent d'effort afin de nous faire partager des moments conviviaux.

Nous ne pouvons que les REMERCIER et les FELICITER !

Si l'envie vous en dit, VENEZ REJOINDRE NOS ASSOCIATIONS ! RETROUVEZ LEUR COORDONNEES sur le site de la mairie !

## HALLOWEEN

Cette année avec un contexte sanitaire favorable, l'animation d'Halloween a pu voir le jour. L'APE et la municipalité avaient donné rendez-vous à la salle des fêtes, pour un défilé dans le bourg, où les petits monstres sont venus nombreux !

Merci aux habitants Doriens pour leur accueil sympathique et leur générosité !



Après une animation musicale, un goûter leur a été offert. De plus, la salle des fêtes a été magnifiquement décorée, également en collaboration avec les enfants, le CCAS et la Médiathèque car cette année deux ateliers décoration d'halloween ont été prévus les mercredis après-midi.

Merci aux enfants et leurs parents, grands-parents pour leur participation !

## MARCHÉ DORIEN / MARCHÉ GOURMAND



Le marché Dorien a changé d'organisation à l'automne, désormais, votre rendez-vous est mensuel, vous pouvez retrouver les exposants locaux (bourriols, fromages, volailles, farçoux et mignardises salées, la dégustation de vin et le maraîcher) dans l'enclos municipal de 16h30 à 19h00 tous les premiers vendredis du mois jusqu'au mois d'avril et pour le Food Truck burger, c'est tous les 2ème vendredi du mois.

Pour l'année 2023, le marché Dorien doit s'adapter à un contexte économique fragilisé par l'actualité. Nous travaillons, à une nouvelle organisation afin de pouvoir continuer à proposer aux Doriens les produits locaux de nos exposants actuels, également à l'enrichir.

Cet été, trois rendez-vous marché gourmand Dorien ont pu avoir lieu, grâce à l'implication des associations ETC Barsac/St-Cernin et le comité d'animations de Saint-Cernin, en collaboration avec nos exposants. Un moment de partage et d'échange, dans une ambiance festive qui permet de flâner sur les étals de nos producteurs de déguster le « terroir ».

**Nous œuvrons également afin de pouvoir réitérer ce rendez-vous l'année prochaine !**



# VIE LOCALE, CULTURE ET PATRIMOINE



Le vendredi en soirée, conférence avec Sophie Loubière et lecture accompagnée au piano. Le samedi 19, le salon ouvrait ses portes de 10h00 à 18h00, avec rencontres et dédicaces des 21 auteurs présents, et à 10h30 un atelier d'écriture à partir des 5 sens avec Sophie Loubière et Jérôme Frioux Toubtant. En fin de journée, nous avons organisé la remise du prix pour le concours d'affiche avec des lots offerts par la librairie Barbe Bleue et la municipalité.

Le bilan de cette 7ème édition est mitigé avec une légère baisse de la fréquentation, mais un volume d'achat malgré tout satisfaisant pour notre partenaire, la librairie Barbe Bleue de Salers.

Les médiations scolaires ont encore réalisé pleinement leurs rôles et ont permis aux plus jeunes de rencontrer des auteurs, et de bénéficier d'échanges privilégiés avec eux autour de leurs ouvrages ou d'une lecture improvisée par nos auteurs.

Nous enregistrons des retours très positifs que ce soit de la part des enseignants que des élèves.

Les auteurs ont apprécié leur venue dans notre village !

L'esprit chaleureux de notre salon a porté ses fruits avec des retours de mail et de sms tous très enthousiastes.

**Nous tenons à remercier les partenaires actifs par leur soutien financier autant que moral !**

## PATRIMOINE

Nos chemins Doriens, mis en service et entretenus par l'association Découverte des Sentiers Doriens ont été balisés au printemps. Merci à eux pour leur travail fourni et leur implication.

La restauration du four du Beix est terminée, celle-ci a été soutenue par la Région et la Commune, merci aux villageois pour leur investissement.



Four du Beix



**A partir du 03 janvier 2023, votre médiathèque change d'horaires !**

Vous pourrez retrouver Karine, les après-midi :

- les lundis de 14h30 à 16h30
- les mardis de 14h30 à 18h00
- les jeudis de 14h30 à 16h30
- les vendredis de 14h30 à 18h00



# CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



## LOGEMENTS

Nous poursuivons la rénovation de nos appartements communaux, notamment en matière d'économie d'énergie (amélioration de l'isolation des combles et greniers sur trois appartements de l'école, remplacement de certains radiateurs rayonnants vétustes par des convecteurs à inertie). Nous avons également mis aux normes un tableau électrique et réaliser divers travaux sanitaires.



Nous vous rappelons que la demande de logements locatifs est permanente sur notre commune et nous vous encourageons à nous faire remonter les informations sur vos biens disponibles en mairie afin d'aiguiller les éventuels demandeurs.

## BÂTIMENTS COMMUNAUX

Pour améliorer les performances énergétiques et réduire les coûts d'énergie, nous avons également équipé la mairie et la médiathèque de robinets thermostatiques sur les radiateurs pour une meilleure gestion de température en fonction de l'utilisation des salles.

Les portes extérieures de la cantine de l'école ont aussi été changées car elles étaient vétustes et non-conformes aux réglementations actuelles (rajout de barre anti-panique pour les issues de secours). La porte de la salle recevant le « club des aînés de la Doire » sera remplacée prochainement.



## BÂTIMENT STOCKAGE GYMNASSE

Notre local est opérationnel pour stocker le matériel servant aux diverses manifestations locales. Quelques équipements intérieurs seront à prévoir pour faciliter le rangement et l'aménagement extérieur du local sera réalisé courant 2023 en intégrant les nouvelles normes relatives à l'accessibilité du gymnase aux personnes en situation de handicap.

## CIMETIÈRE COMMUNAL

Il sera prochainement réalisé un mur à l'entrée du cimetière afin de remplacer la haie supprimée qui gênait l'accès des terrains voisins.

# CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



## PROJETS VILLAGES

Le projet de réfection des fontaines d'Anglards le Pommier se concrétise enfin, il reste néanmoins une partie d'aménagement alentours qui sera réalisée lors de la rénovation de la place publique. Nous remercions les bénévoles du village ayant participé aux travaux ainsi que les familles Hermet de Puech Marzes pour leur don d'un bac ancien taillé dans la pierre.



## ILLUMINATIONS DE NOËL

Malgré un contexte d'encouragement à la réduction de la consommation d'électricité, nous avons fait le choix de maintenir la pose des illuminations de Noël. Ces décors sont équipés de leds pour une faible consommation et font l'objet d'un contrat sur 3 ans (signé dans une période plus favorable) qui nous engage à acquitter la location même s'ils n'avaient pas été posés. De plus, ces décors auraient dû être éteint de 00h à 06h mais les travaux d'équipements du réseau électrique en horloges ont pris du retard. Noël étant aussi symbole de fête et de lumière, cela nous a conforté dans notre décision.



## FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Vous avez pu constater la création de nouveaux aménagements fleuris près de la mairie et dans le bourg. Tout comme les années précédentes nous avons reçu un prix du Conseil départemental récompensant notre inscription au concours « villes et villages fleuris ».



2<sup>e</sup> Prix :  
SAINT-CERNIN

BRUNO FAURE  
Président du Conseil  
départemental du Cantal

## PROJETS 2023



La commission travaillera à la mise en place de projets structurants permettant de réaliser des économies d'énergies ou de ressources naturelles. Dans un premier temps, la cuve de récupération d'eau devrait être branchée aux sanitaires du gymnase et une étude de panneaux photovoltaïques devraient être engagée.

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION S SOCIALES (CCAS)

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées. Cet organisme fournit en effet des renseignements et des services à divers publics. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Le CCAS mène une action générale de prévention et de développement social. L'aide sociale légale est, de par la loi, sa seule attribution obligatoire mais il dispose d'une grande liberté d'intervention pour mettre en œuvre la politique sociale de la commune.

Le budget 2022 s'équilibre :

- en fonctionnement, en dépenses et en recettes à **44839.41€**
- en investissement, en dépenses et en recettes à **53230.04€**

## Vote du CA/ CG/ Affect de résultat - ccas st cernin ( 2022 001)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		10 451.95		40 373.62		50 825.57
Opérations de l'exercice	20 362.49	29 849.95	1 136.80	723.81	21 499.29	30 573.76
<b>TOTAUX</b>	<b>20 362.49</b>	<b>40 301.90</b>	<b>1 136.80</b>	<b>41 097.43</b>	<b>21 499.29</b>	<b>81 399.33</b>
Résultat de clôture		19 939.41		39 960.63		59 900.04
				Restes à réaliser	32 251.14	
				Besoin/excédent de financement Total		27 648.90
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		2 251.14

## TELETHON 2022



Pour la neuvième année consécutive, le CCAS, avec le soutien de la municipalité, les associations et les commerçants, se sont mobilisés pour le Téléthon. Durant deux jours, vendredi 3 et samedi 4 décembre, la solidarité fût au cœur du programme. Après deux années qui n'ont malheureusement pas permis d'organiser le Téléthon Dorien comme nous en avons l'habitude, les animations qui rencontrent un franc succès auprès des doriens ont été au rendez-vous : lâcher de ballons

(biodégradables) par les écoliers, challenge sportif par les collégiens, course et marche de nuit, lavage de voiture, petits déjeuners, vente de sapins, dégustation de tripoux, repas et une nouveauté cette année, avec un thé dansant le samedi après-midi.

**MERCI A TOUS POUR VOTRE GENEROSITE !**



## LES ACTIONS SUR 2022

- Etude de dossiers de demandes d'aide
- Suivi de l'avancée des travaux de la placette Maison d'Artisan d'Art en collaboration avec la Mairie
- Financement d'un spectacle pour les enfants de l'école "l'homme qui courait après sa danse" de Belische Théâtre le 15 avril
- Allocation d'un bon d'achat pour les naissances
- Attribution de subventions pour les associations caritatives
- Participation aux voyages de fin d'année des écoles Maternelles et Primaires (financement des transports), Participation au financement du voyage à Val Thorens pour les collégiens à hauteur de 50€ par enfant pour les familles domiciliées à St Cernin.
- Distribution de bons d'achat auprès des personnes de plus de 74 ans domiciliées sur la commune et inscrites sur la liste électorale.
- Ateliers fabrication des décorations Halloween avec les enfants du village, décoration des enveloppes par les enfants dans le cadre de la distribution des bons d'achat aux personnes âgées.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

## OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE REVITALISATION RURALE (OPAH-RR)

### PERMANENCES OCTEHA UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

- **Communauté de communes du Pays de Salers** - 3, place du Château - 15140 SALERS
- **Ou dans vos communes :** Ally, Anglards de Salers, St Cernin, St Illide, Pleaux et St Martin Valmeroux

**octeha**  
TERRITOIRES - HABITAT - AMÉNAGEMENT

Contactez : Paul FLEURET  
pfleuret@octeha.fr  
06 44 51 92 35

Le programme « OPAH-RR du Pays de Salers » a pour vocation, à long terme, d'accueillir de nouveaux habitants, de participer à la production d'un parc durable et économe en énergie, de lutter contre l'habitat indigne et dégradé, de favoriser le maintien à domicile de nos aînés et de promouvoir le développement d'une offre locative de qualité.

Oc'teha est à votre écoute et ils ne manqueront pas de venir vous rencontrer.

**DES AIDES FINANCIÈRES ET DES AVANTAGES FISCAUX...  
...POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE**

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS ET PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

**1. RÉDUISER VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES**  
Améliorer le confort thermique de mon habitat, réduire mes factures : c'est possible avec le programme «MaPrimeRénov' Sérénité»  
Conditions pour obtenir les aides financières :

- être propriétaire occupant du logement (à titre de résidence principale)
- remplir des conditions de ressources
- faire réaliser les travaux non commencés par des artisans (isolation, chauffage, menuiserie...)
- améliorer la performance énergétique du logement d'au moins 35%

**2. ADAPTEZ VOTRE LIEU DE VIE ET CONSERVEZ VOTRE AUTONOMIE**  
Conditions pour obtenir les aides financières :

- être propriétaire occupant du logement
- remplir des conditions de ressources
- justifier d'une perte d'autonomie ou d'un handicap

**3. LUTTE CONTRE L'HABITAT INSALUBRE**

**4. VALORISEZ VOTRE PATRIMOINE LOCATIF**

Propriétaires bailleurs :

- le logement doit avoir plus de 15 ans
- conventionnement du logement pendant 6 ans
- être propriétaire bailleur privé (SCI, ...)
- copropriétaire, locataire
- le logement ou l'immeuble doit être occupé en résidence principale

Travaux éligibles (sous conditions) :

- tous les travaux concernant les économies d'énergie si gain énergétique d'au moins 35% (isolation, chauffage, menuiserie...) et classement énergétique en D et ventilation
- travaux d'adaptation au vieillissement et/ou au handicap (douche, monte escalier, ...)
- travaux de lutte contre l'habitat insalubre, mise aux normes.

**NOS MISSIONS**

- VOUS RENSEIGNER SUR LES AIDES ET AVANTAGES FISCAUX
- VOUS CONSEILLER SUR LES TYPES DE TRAVAUX
- VOUS ACCOMPAGNER DANS LE MONTAGE DES DOSSIERS DE DEMANDE DE FINANCEMENT
- ASSURER LE SUIVI DE VOTRE DOSSIER

**octeha**  
TERRITOIRES - HABITAT - AMÉNAGEMENT



## CHEQUE DE REDUCTIONS

Pour la 10ème année consécutive, la Communauté de communes du Pays de Salers accompagne les familles dans la découverte du territoire grâce au Chéquier de Réduction ! Il permet aux résidents du Pays de Salers d'accéder aux nombreuses activités de découverte, culturelles ou sportives, proposées par les partenaires implantés sur notre territoire et de profiter de tarifs préférentiels.

Pour l'utiliser, rien de plus simple : il vous suffit de présenter le coupon de l'activité choisie dûment rempli, accompagné de la photocopie récente d'un justificatif de domicile pour bénéficier automatiquement de l'avantage correspondant. Il est à noter que plusieurs membres d'une même famille peuvent être inscrits sur le même coupon et peuvent effectuer plusieurs activités.

Largement salué lors des années précédentes, le Chéquier est à utiliser sans modération !

Le chéquier est téléchargeable : [https://www.pays-salers.fr/.../CHEQUIER\\_2022\\_2023\\_PDF.pdf](https://www.pays-salers.fr/.../CHEQUIER_2022_2023_PDF.pdf)

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

## BORNE DE RECHARGE



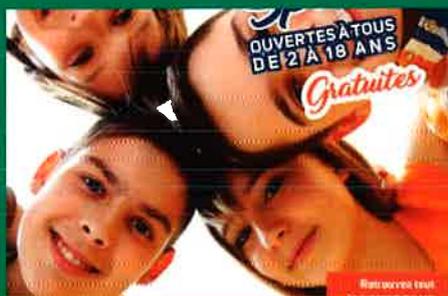
Une borne de recharge pour batterie de vélo électrique est en service dans l'enclos municipal, devant la médiathèque.

Le projet est déployé sur plusieurs communes par la Communauté de Communes du Pays de Salers.

Des casiers sont à votre disposition pour faire une halte lors de votre parcours.



## ANIMATIONS SPORTIVES



Depuis 14 ans, la Communauté de communes propose durant les petites (hiver, printemps et toussaint) et grandes vacances scolaires (été) des animations pour les jeunes entre 2 et 18 ans.

Chaque année, ces activités proposées rencontrent un franc succès auprès des jeunes de nos communes du territoire

## CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE



Dans le cadre de la mise en place d'une Convention Territoriale Globale, la Communauté de Communes du Pays de Salers a débuté en 2021 un diagnostic concernant les besoins sociaux de son territoire. Le but est de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de ses habitants.

Cette Convention, en partenariat avec la CAF, la MSA et la PMI, permettra de développer une stratégie sociale cohérente en favorisant la coordination entre les structures du territoire. Elle définira des axes de travail à prioriser et permettra de mettre en place des actions concrètes et adaptées. Les thématiques abordées seront diverses : petite-enfance, enfance, jeunesse, handicap, vieillissement ...

## INSTAURATION DE LA TAXE GEMAPI

Assumant sa compétence par l'élaboration de deux PPG ainsi que la mise en place de moyens humains, la Communauté de Communes du Pays de Salers va mettre en place cette nouvelle taxe. Cette taxe additionnelle prélevée sur les avis d'impositions des autres taxes sera établie afin de permettre à la collectivité d'assurer un bon exercice de cette compétence au sens du code de l'Environnement : *aménagement des bassins versants de la Maronne, de l'Auze et du Mars, l'entretien et l'aménagement de la Maronne, l'Auze, le Mars et de leurs affluents, prévention des inondations, la restauration ou la préservation des zones humides notamment sur les zones de plateaux.*

# S.I.E.T.O.M. (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES)

L'éco-organisme CITEO, organisateur du déploiement du geste de tri, a donné son accord à la mise en œuvre de la simplification du tri sur notre territoire et, à compter du 1er janvier 2023, tous les emballages ménagers iront dans le bac ou la colonne de tri jaune de collecte sélective.

« MAINTENANT TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT »

Finis les doutes! C'est simple :

- 1 C'est un **emballage** ? Dans le bac de **tri** !
- 2 Pot de yaourt, boîte de conserve, pot de confiture... **pas besoin de le laver**, il suffit de le vider.
- 3 Déposez vos emballages **en vrac\*** dans le bac de tri sans les imbriquer.

\* Même les sacs en plastique



## OFFICE DE TOURISME

PAYS DE SALERS OFFICE DE TOURISME

DÉCLALOC

Saint-Cernin

### Déclaration d'un meublé de tourisme et / ou d'une chambre d'hôtes

Un meublé de tourisme, classé ou non, doit être déclaré auprès du maire de la commune où est situé le meublé (art. L324-1-1 du code du tourisme)

Une chambre d'hôtes doit être déclarée auprès du maire de la commune du lieu de l'habitation concernée (art. L324-4 du code du tourisme).

Suite à une convention signée entre la commune et l'office de tourisme du Pays de Salers, vous pouvez désormais déclarer votre meublé et/ou chambre d'hôtes via des formulaires dématérialisés sur [www.declaloc.fr](http://www.declaloc.fr).

Les formulaires « papier » (cerfa n° 14004\*04 pour les meublés de tourisme et cerfa n° 13566\*03 pour les chambres d'hôtes) peuvent être utilisés si vous ne souhaitez pas faire votre démarche de déclaration de manière dématérialisée.

Les avantages pour les usagers d'utiliser DECLALOC :

- Formalités depuis ordinateur, tablette ou smartphone
- Formulaire retiré, déposé sans déplacement ou attente
- Service accessible 7/7j et 24/24h
- Récépissé de CERFA reçu immédiatement

# ÉTAT CIVIL

Depuis la loi RGPD, nous ne pouvons plus diffuser le détail des actes d'état civil comme nous le faisons. Elle précise que les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de messages, de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse.



# DÉMATÉRIALISATION

Depuis le 1er Janvier 2022, toutes les demandes d'urbanisme (Permis de Construire, Déclarations Préalables, Certificats d'urbanisme) peuvent être déposées en mairie par voie électronique via l'adresse générale de la mairie : [mairie@saint-cernin.fr](mailto:mairie@saint-cernin.fr) (possibilité d'utiliser le lien dans l'onglet contact du site de la commune : [www.saint-cernin.fr](http://www.saint-cernin.fr)).

Le dépôt des dossiers en format papier reste toujours possible.

# RECENSEMENT CITOYEN



## BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement.

L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).

## RAPPEL

Toutes les constructions de plus de 5 m<sup>2</sup> doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie (déclaration préalable de travaux ou permis de construire). La création de piscine fait l'objet d'une réglementation spécifique : seuls les bassins de moins de 10 m<sup>2</sup> situés en dehors d'un périmètre de protection (châteaux, Tour de Marzes, Eglise...) peuvent être réalisés sans demander d'autorisation. L'installation d'une piscine hors sol fait également l'objet d'une réglementation particulière : seules les structures installées moins de 3 mois par ans (ou moins de 15 jours par ans dans un périmètre de protection) ne font pas l'objet de déclaration.

Avant de commencer des travaux, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie ou la Direction Départementale des Territoires (04-71-68-03-03) chargée de l'instruction des dossiers d'urbanisme.

*Pour information, la traque des piscines non déclarées a été considérablement facilitée par la mise en place de google maps, le service de cartographie en ligne de google.*

# INCIVILITÉS

Depuis quelques temps, nous constatons sur notre commune une multiplication des incivilités tant au niveau du City stade, des espaces verts que des containers...

Ces actes malveillants entraînent malheureusement des conséquences sur la propreté de l'environnement, sur la sécurité des usagers et sur l'image de la commune. L'intervention des services municipaux est de plus en plus nécessaire : changement matériel, intervention de nettoyage, réparation, le tout à la charge des habitants !



Il est regrettable de constater des actes qui nuisent au bien vivre-ensemble sur notre commune. Malheureusement, face à ces incivilités, nous verrons entre autre augmenter notre taxe d'ordures ménagères pour cause de mauvais tri...un cercle vicieux !

D'autre part, nous rappelons que, pour nos amis les animaux et pour que nos espaces verts restent "verts," la municipalité a installé trois bornes de propreté sur le bourg (place de l'église, enclos municipal, parc de la mairie). Pour rappel, une délibération autorise des contraventions pour non-respect. Le non ramassage des déjections fait encourir à son maître une amende de 35€, sur la base de l'article R632-1 du code pénal.

Pour donner suite à cette désolation face à ce manque de civisme de certains individus, la Municipalité se réserve le droit de déposer plainte et de verbaliser ces personnes mal intentionnées. Chaque dégradation constatée entrainera systématiquement un dépôt de plainte.

**Il nous appartient à tous, commune, habitants, usagers, de respecter et protéger notre environnement, nos infrastructures, nos rues !**

## NOUVEAUTÉS DANS L'ENCLOS MUNICIPAL



Depuis quelques semaines, vous avez pu être intrigués par la pose d'un grillage dans l'enclos de la mairie autour du bassin ??

Nous avons accueilli un couple de canards Nette Rousse et un couple d'oie Bernache Nonnette .

Ils ont le bassin pour faire trempette et de la place pour vivre tranquillement.

Vous pourrez les observer et prendre un moment de détente, ou en prenant le goûter avec vos enfants, grâce aux bancs à votre disposition !

Merci de ne pas nourrir les palmipèdes pour leur santé ! Ces animaux sont fragiles et ont besoin d'une nourriture adaptée.

Au printemps, vous pourrez observer aussi les abeilles et leur comportement grâce à la pose de la ruche pédagogique.

Nous comptons sur vous pour préserver leur tranquillité !

# INFORMATIONS UTILES ET SERVICES



## MAIRIE DE SAINT-CERNIN

10, rue de la Mairie - 15310 SAINT-CERNIN



04 71 47 60 09



mairie@saint-cernin.fr



www.saint-cernin.fr



Du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h



## MEDIATHEQUE

14, rue de la Mairie

15310 Saint-Cernin

04 71 47 62 85

mediatheque.saintcernin@gmail.com



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

10, rue de la Mairie

15310 Saint-Cernin

04 71 62 36 73

Du lundi au samedi  
de 9h à 12h30



## ECOLE PUBLIQUE - SERV. PERISCOLAIRES

4, rue des Ecoles

15310 Saint-Cernin

04 71 47 63 40

elem15.st-cernin@ac-clermont.fr



## SIVU DE LA DOIRE

10, rue de la Mairie

15310 Saint-Cernin

04 71 47 87 92 (secrétariat)

05 81 91 35 05 (dépannage)

Les lundis, jeudis et vendredis  
de 14h à 17h



## PAYS DE SALERS

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

Place du Château

15140 Salers

04 71 40 72 09

www.pays-salers.fr



## SIETOM

Enlèvement et Traitement  
des Ordures Ménagères

Place du Château

15140 Salers

04 71 69 43 42

sietom2@wanadoo.fr

# PERMANENCES DE SERVICES EXTÉRIEURS

- Assistante Sociale => Tous les mardis après-midi sur RDV au 04 71 68 00 78
- Mission Locale => Tous les 15 jours le mardi après-midi sur RDV au 04 71 45 60 35
- PMI => Un jeudi matin par mois sur RDV au 04 71 46 20 47
- Relais Petite Enfance du pays de Salers => Ateliers d'éveil gratuits ouverts aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, assistantes maternelles...Contact au 04 71 40 02 93
- Les Restos du Cœur => Tous les 15 jours le mardi de 15h30 à 16h30 depuis le 8 décembre 2020.  
Contact 04 71 43 28 05 ou 04 71 48 85 64